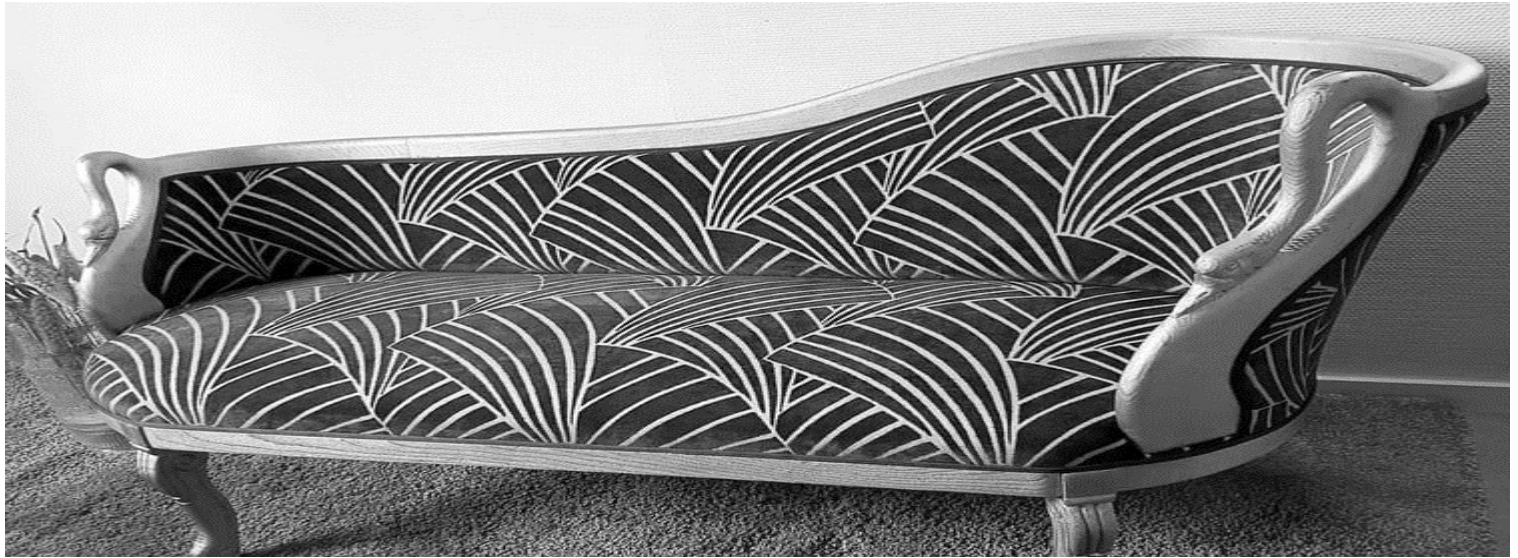


Filière : Artisanat et métiers d'art (ama)



Sigle : TAPAME

Option : Tapissier d'ameublement

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés travaillent dans un atelier industriel ou chez un artisan ou une artisane. Dans les entreprises industrielles, ils ou elles peuvent, par exemple, réaliser des sièges de voiture ou sièges d'avion.

Description :

En milieu industriel, à partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur ou de la conceptrice rédactrice, les titulaires de ce diplôme réalisent un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Dans un bureau des méthodes, ils ou elles procèdent à un échantillonnage, choisissent les matières ou matériaux appropriés, établissent le planning de fabrication et calculent un prix prévisionnel.

L'option tapissier d'ameublement porte sur l'habillage des meubles, des fauteuils, des murs et des fenêtres. Les tapissiers contribuent à la décoration intérieure d'un bâtiment neuf ou ancien. Ils façonnent les tissus, les matériaux souples et les mousses pour le garnissage et la décoration et les mettent en place.

Qualité et compétences :

Le bac pro tapisserie d'ameublement forme des élèves à l'habillage et à la garniture de sièges et literie, en restauration ou en création. Il peut s'agir d'habiller aussi bien des sols que des murs et fenêtres de revêtements textiles : tissus muraux, moquettes, tapis, tentures...

Les élèves apprennent les différentes techniques de pose et de mise en place d'une tapisserie. Ils ou elles réalisent le traçage avant toute opération en étudiant et mesurant la surface à aménager.

Au cours de la formation, les élèves acquièrent les différentes techniques de façonnage, d'assemblage et de finition : cloutage, collage, couture des tentures.

Les cours de gestion leur permettront d'assurer les flux d'approvisionnement, les suivis de fabrication et de chantier, et d'organiser ensuite le contrôle qualité.

Le travail des tapissiers s'effectue la plupart du temps en atelier.